

**L'hon. M. Sharp:** Je le ferai volontiers, monsieur l'Orateur. Peut-être est-ce quelque chose que le sénateur aimerait voir se réaliser.

\* \* \*

### LA JEUNESSE

#### LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—LES RECOMMANDATIONS DE CERTAINS DÉPUTÉS

**M. S. J. Korchinski (Mackenzie):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire parlementaire du secrétaire d'État. J'aimerais savoir si on a pris des mesures à la suite des lettres qui lui ont été envoyées avant le 13 avril, au sujet du programme Perspectives-Jeunesse, ou si tout cela s'est effectué en pure perte et si on n'a tenu aucun compte des recommandations des députés.

**M. James Hugh Faulkner (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État):** Je regrette, monsieur l'Orateur, je n'ai pas saisi toute la portée de la question. Je pourrais peut-être en discuter plus tard avec le député.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Korchinski:** Puis-je répéter la question, monsieur l'Orateur? A-t-on donné suite aux recommandations des députés sur le programme Perspectives-Jeunesse qui ont été remises au bureau du secrétaire parlementaire avant le 13 avril ou bien était-ce en pure perte et a-t-on totalement fait fi de ces recommandations?

**M. Faulkner:** Monsieur l'Orateur, ce n'était pas en pure perte.

**M. Korchinski:** Une autre question supplémentaire. Recevrons-nous une réponse au sujet de ces recommandations?

**M. Faulkner:** Monsieur l'Orateur, lorsqu'un député voudra qu'on lui explique pourquoi un projet a été accepté ou rejeté, nous serons en mesure de lui fournir cette explication.

**M. Korchinski:** Puis-je demander au secrétaire parlementaire de quelle source nous pouvons tirer ces renseignements, car j'ai essayé d'obtenir une réponse auprès du bureau spécial de liaison et aussi auprès de son cabinet. Jusqu'à présent, je n'ai rien reçu et je ne sais pas qui fait partie du comité de sélection.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La période des questions est presque terminée. La présidence donne la parole au député de Yorkton-Melville.

\* \* \*

### LES PENSIONS

#### LA LOI SUR LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE, LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA ET LA RETRAITE À 60 ANS

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Vu les instances qu'ont faites bon nombre de Canadiens désireux de prendre leur retraite plus tôt, j'aimerais savoir si le ministre songe à modifier la loi sur la sécurité de la vieillesse et le Régime de pensions du Canada, de façon que les gens puissent prendre leur retraite à 60 ans.

[M. Lewis.]

**L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Nous avons songé à l'idée générale d'inciter les gens à prendre prématurément leur retraite, mais nous n'avons pris aucune décision sur la façon d'y arriver ou quant aux programmes qu'il faudrait modifier.

**M. l'Orateur:** Passons à l'ordre du jour.

\* \* \*

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

#### DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

**M. Baldwin:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur, pour demander au leader de la Chambre de nous indiquer les travaux prévus pour le reste de cette semaine et la semaine prochaine, compte tenu des consultations qui auront lieu au sujet des travaux d'aujourd'hui ou de demain comme l'a proposé la présidence.

**L'hon. M. MacEachen:** Aujourd'hui nous poursuivrons notre débat sur la question dont la Chambre est saisie maintenant. Ensuite nous passerons aux amendements au Code criminel, les bills C-2 et C-6. Puis nous passerons au bill C-5, sur le crédit agricole et à celui sur les explosifs, le bill C-7. L'ordre des travaux pourrait faire l'objet de négociations.

**M. Baldwin:** Étant donné la déclaration du ministre des Finances, le ministre peut-il promettre que la Chambre pourra se livrer au débat réglementaire sur le budget et que les partis pourront s'entendre, le budget devant être présenté le lundi soir, quant à la date du débat qui s'ensuivra?

**L'hon. M. MacEachen:** Je ferai de mon mieux pour me conformer au Règlement à cet égard.

**Des voix:** Oh, oh!

• (1500)

### ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

#### LE RÉGIME DE REVENU FAMILIAL GARANTI

##### MESURE PRÉVOYANT LE VERSEMENT DE PRESTATIONS À L'ÉGARD DES ENFANTS

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mercredi 26 avril, de la motion de l'honorable M. Munro: Que le bill C-170, tendant à prévoir le versement de prestations à l'égard des enfants, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales, ainsi que de l'amendement proposé par M. Lewis (p. 1448).

**M. Derek Blackburn (Brant):** Monsieur l'Orateur, j'ai écouté hier après-midi le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro) affirmer que le NPD s'oppose aux mesures prises pour apporter une aide financière aux pauvres du pays. Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a réfuté cette allégation en des termes que j'ai trouvés très convaincants. Je n'ai donc pas l'intention de revenir aujourd'hui sur le débat qui a eu lieu hier.

Je m'empresse tout d'abord de préciser que, non seulement je suis en faveur de ce bill sous le rapport des